

Dossier d'admission commune de l'année 2012 - 2013

Groupe B Faculté des sciences infirmières Ecole de Sage-femme

Préambule

La Faculté des sciences infirmières (FSI) et l'Ecole de sages-femmes (ESF) de l'Université Saint-Joseph (USJ) organisent une admission commune pour l'année 2012-2013 aux cursus de licence dans les deux profils professionnels : Infirmier(e) et Sage-femme.

Deux modalités d'admission sont envisagées : sélection sur étude de dossier et examen.

Admission avec choix prioritaire

- Le candidat peut faire un ou deux choix de formation au sein du groupe B, mais il devra nécessairement préciser l'ordre de ses préférences (1^{er} choix, 2nd choix). Le candidat ne peut pas choisir deux formations à égalité;
- Un seul « dossier d'admission au 1^{er} cycle » est à remplir;
- Les choix sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.

Calendrier des admissions

Admission de janvier : sélection sur étude de dossier

- Du mardi 3 janvier au vendredi 3 février 2012 : dépôt de dossier
 - Semaine du 5 Mars 2012 : entretien avec les candidats sur rendez-vous
 - Première semaine d'avril 2012 : résultats de l'admission
- La sélection tient compte des notes scolaires, de l'appréciation confidentielle et de l'entretien.

Admission de juin : examen

- Du lundi 4 juin au vendredi 29 juin 2012 : dépôt de dossier
- Le lundi 16 juillet 2012 : examen
 - o 8h30 : Culture générale
 - o 10h00 : Test psychotechnique (pour les infirmières)
 - o 12h00 : Entretien
- Première semaine d'août 2012 : résultats de l'admission

Admission de septembre : examen

- Du lundi 3 septembre au jeudi 13 septembre 2012 : dépôt de dossier
- Le vendredi 14 septembre 2012 : examen
 - o 8h30 : Culture générale
 - o 10h00 : Test psychotechnique (pour les infirmières)

- 12h00 : Entretien

- Le 17 septembre 2012 : résultats de l'admission

L'examen aura lieu au Campus des sciences médicales et infirmières – Rue de Damas

Résultats

Admissibilité

Lors d'une séance de délibération, commune aux deux institutions, présidée par le Recteur l'admissibilité des candidats est prononcée:

- Dans un premier temps, chaque institution établit la liste des candidats admis chez elle parmi ceux ayant choisi cette institution comme premier choix ;
- Dans un deuxième temps, chaque institution complète la liste avec les candidats non admis dans leur premier choix et ayant fait un second choix ;

Le jury respectera de façon absolue l'ordre de préférence des candidats; cet ordre l'emporte sur celui du classement.

Les résultats sont définitifs. Il n'y a ni liste d'attente ni transfert possible d'une institution à une autre.

Affichage

Le jury, établit les listes d'admis en tenant compte des classements des candidats et de leurs candidatures prioritaires. Les résultats seront envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro du téléphone portable fournis dans le dossier d'admission.

Pour informations supplémentaires

Contacter :

Faculté des sciences infirmières (FSI) / Ecole de sages-femmes (ESF)

Campus des sciences médicales et infirmières, rue de Damas,

B.P. 11-5076, Riad El Solh Beyrouth 1107 2180 – Liban

Tél : 961-1-421000 ext. FSI : 2240 – ESF : 2253

Courriels : fsi@usj.edu.lb ; esf@usj.edu.lb